



## **POLITIQUE D'ACCREDITATION MÉDIA DE LA 112<sup>E</sup> COUPE GREY**

L'accréditation officielle de la Coupe Grey, émise par la Ligue canadienne de football, peut donner aux membres des médias l'accès au stade pour le match de la Coupe Grey. Elle peut aussi donner accès aux séances d'entraînement des équipes, au gala de la LCF et aux conférences de presse tenues par la LCF au cours de la semaine.

**Les accréditations de la Coupe Grey et celles du festival de la Coupe Grey sont des accréditations distinctes.**

Bien que les demandes pour les deux types d'accréditation soient complétées via le même portail, les accréditations du festival sont gérées et approuvées uniquement par le festival de la Coupe Grey.

Les questions concernant les accréditations médias de la Coupe Grey doivent être acheminées à :

Herb Fung

Gestionnaire principal, communications et affaires publiques, LCF

437 992-9314

[hfung@cfl.ca](mailto:hfung@cfl.ca)

### **AU MOMENT DE REMPLIR VOTRE DEMANDE :**

1. Les demandes d'accréditation doivent être remplies par le directeur ou le rédacteur en chef de la section Sports.
2. Si votre organisation prévoit envoyer plus d'un employé, le directeur ou le rédacteur en chef de la section Sports peut ajouter plusieurs d'entre eux au sein de la même demande.
3. Chaque demande sera évaluée de manière objective. Le fait d'être membre d'une association de journalistes ou de diffuseurs ne signifie pas automatiquement qu'une personne se qualifie pour recevoir une accréditation. Le fait d'avoir été accrédité pour





d'autres événements sportifs d'envergure, pour des parties de saison régulière ou des rencontres éliminatoires de la LCF ou pour une édition précédente du match de la Coupe Grey ne signifie pas automatiquement qu'une personne se qualifie pour recevoir une accréditation.

4. Veuillez noter que vous aurez peut-être à fournir un échantillon de votre travail pour que votre demande d'accréditation soit considérée.

## **POLITIQUE**

1. Tous les détenteurs d'une carte d'accréditation doivent être âgés d'au moins 18 ans.
2. La Ligue canadienne de football possède le droit en tout temps de retirer la carte d'accréditation d'une personne qui abuse de ses privilèges.
3. Les images des cartes d'accréditation ne peuvent être partagées en ligne (site web ou médias sociaux). La LCF se réserve le droit de faire retirer toute image d'une accréditation publiée en ligne.
4. Les personnes doivent afficher leur propre accréditation média afin d'avoir accès au stade ou aux autres sites de la LCF. Une accréditation média n'est pas transférable.
5. Le jour du match, tous les membres des médias devront demeurer à l'intérieur de la galerie de presse ou de toute autre zone réservée aux membres des médias avec leurs équipements fermés, et ce, jusqu'à la fin du match et de la présentation des trophées.
6. Les places dans la galerie de presse seront attribuées uniquement aux membres des médias travaillant le soir du match. Le plan des sièges sera déterminé par des représentants de la LCF et l'Association des chroniqueurs de football du Canada (ACFC). Des espaces supplémentaires sont prévus dans la salle de travail auxiliaire pour les membres des médias, dans la salle de conférences de presse utilisée après les séances d'entraînement et après le match, ainsi que dans la salle réservée aux photographes. Les membres des médias relégués à ces salles pourront regarder le match sur des téléviseurs.





7. RDS et TSN sont les seules stations de télévision à avoir la permission de diffuser le match, incluant les cérémonies, avant, pendant et après le match. Aucune autre caméra ne pourra capter des images, à l'intérieur du stade ou sur le terrain, pendant ce temps.
8. Filmer le match est totalement interdit sans le consentement écrit de la LCF, de RDS et de TSN. Pour obtenir une autorisation de tournage, une demande doit être soumise à Brian Collins, directeur des partenariats de diffusion, à [bcollins@cfl.ca](mailto:bcollins@cfl.ca), au plus tard à 23 h 59 HE, le dimanche 9 novembre.

